

Intervention du Trésorier Du Réseau Amap AURA pour l'AGE du 24/03/2018

St Eloi

La situation financière du réseau à la clôture des comptes 2017 présente un résultat net positif de 28 660 € avec 174 418€ de charges pour 203 078€ de produits.

Les charges se décomposent en charges du personnel – 2 salariés équivalent 1.6ETP - pour 74 753€ (2016-111k€ / 2015-155K€), le reste étant des charges de fonctionnement et impôts.

Pour les produits, les recettes les plus importantes sont les subventions de la Région RA 60k€ et d'autres subventions publiques pour un montant de 113k€ puis les cotisations amapiens + paysans pour 53k€ (42K€ en 2015). Pour information la cotisation des amapiens est de 15€ maintenant mais toutes les amap n'ont pas encore atteint ce palier.

Analyse : Nous ne nous attendions pas à ce que la région nous subventionne en 2017. Les projections au pire avec 2 salariés et 0€ de la région nous projetait à -21k€. La région nous permet donc de financer des projets et les adhésions nous permettent de constituer une trésorerie qui va nous éviter les découverts à la banque, les retards de paiement à l'URSSAF, etc....

Je vous propose donc de poursuivre avec les mêmes niveaux de cotisations et de maintenir un objectif de bénéfice pour 2019 équivalent à 2018 afin de renforcer cette trésorerie comme le préconise l'expert-comptable.

Je propose pour cela de diversifier nos sources de subventions et de réfléchir sur l'opportunité de confirmer ou pas le poste de Léna. En effet avec 3 postes en 2018, soit 2.4 ETP, le résultat net serait de 0€.

Ludovic Cherpin

Trésorier Réseau AMAP AURA